

Thiers Dore
et **Montagne**
L'INTERCOCommunauté de communes
Thiers Dore et Montagne47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix
délibérative :

1

Conseillers représentés :

7

Total votants :

53

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 FÉVRIER 2023 à 18H30**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président**Date de la convocation :** 26 janvier 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 2 février 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, André DEBOST, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard LORTON à Ludovic COMBE
Mohamed OULABBI à Christiane SAMSON
Pépita RODRIGUEZ à André DEBOST
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT
Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON
Monique DURAND-PRADAT à Sophie DELAIGUE

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Atlantique DE LAVERNAY, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Tahar BOUANANE.

Conseiller ayant voix délibérative : Alain DESCOLS**Secrétaire de séance :** Caroline GUELON**AVENANTS CONTRATS DE REPRISE MATÉRIAUX****Rapporteur :** Philippe CAYRE, Vice-Président**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;**Vu** les statuts de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Considérant que CITEO est l'éco-organisme agréé en charge de la valorisation et de l'élimination des déchets d'emballages ménagers et des déchets d'imprimés papiers.

Dans le cadre de l'agrément dont bénéficie CITEO pour la période 2018-2022, la Communauté de communes Thiers dore et Montagne et CITEO ont conclu un contrat pour l'action et la performance, dit « CAP ». Ce CAP a jusqu'ici fait l'objet de trois avenants, à la suite d'évolutions du Cahier des charges.

Le terme du CAP a été fixé initialement au 31 décembre 2022, date à laquelle devait expirer l'agrément de CITEO pour la période 2018-2022. L'État a toutefois souhaité étendre cette période à 2023, afin notamment de finaliser l'extension des consignes de tri. Par arrêté du 30 septembre 2022, le Cahier des charges a en conséquence été maintenu au-delà de son échéance initiale.

Ce contrat permet à TDM de bénéficier d'un soutien financier pour le recyclage des emballages ménagers et des imprimés papiers.

Le versement de ces soutiens est subordonné à la reprise et au recyclage effectif des emballages collectés et triés conformément aux standards par matériau. À cette fin, la collectivité a choisi, pour chaque standard par matériau, une option de reprise et de recyclage et a passé des contrats avec les repreneurs. Le terme de ces contrats étant fixé au 31 décembre 2022, il est nécessaire de les prolonger une année afin de concorder avec la fin de l'agrément CITEO. Ces contrats concernent :

- Arcelor Mittal pour l'acier
- Valorplast pour le plastique
- Regeal Affimet pour l'aluminium
- Revipac pour les emballages ménagers en carton
- O-I Manufacturing pour le verre
- PreZeroPyral pour les petits aluminiums.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la prolongation des contrats de reprise matériaux ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 53

Conseillers présents : 46

Représentés : 7

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53

Pour : 53

Contre :

Abstentions :

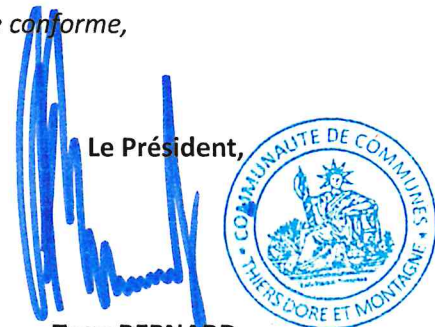
Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Caroline GUÉLON

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon